



epsaa

L'ÉCOLE DE COMMUNICATION
VISUELLE DE LA VILLE DE PARIS

SESSION 2023

ADMISSION

EN POST-DIPLÔME DIGITAL MEDIA

FICHE D'INSCRIPTION À L'ADMISSION

Nom (en majuscules) et prénom :

Adresse personnelle :

Courriel :

Tél. :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse des parents :

Tél. des parents :

Profession des parents : Père : Mère :

Dernier établissement fréquenté :

N°INE (Identifiant National Étudiant) :

Adresse complète de l'établissement :

Obtention du bac : non oui spécialité : année :

2022 → 2023

2021 → 2022

Enseignement supérieur ou expériences professionnelles :

Diplôme(s) obtenu(s) après le bac :

Comment avez-vous connu l'école? Salon, lequel?

Réseaux sociaux Internet Autre

Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription administrative et du déroulement des épreuves.

Date et signature de l'intéressé(e)

**Conditions générales d'inscription administrative et déroulement des épreuves
Admission année scolaire 2023 - 2024**

1 - DOSSIER D'INSCRIPTION À ENVOYER JUSQU'AU → Mardi 13 juin 2023.

■ L'accès en année Post Diplôme Digital Media est ouvert aux étudiants titulaires d'un diplôme en communication visuelle BTS, DNMADE, ou équivalent en graphisme, design, audiovisuel, communication et possédant la maîtrise des logiciels graphiques. **Un justificatif du diplôme** est demandé (pour les candidats étrangers la traduction française de leur diplôme). Pour les diplômés en cours, un certificat de scolarité;

■ **Fiche d'inscription dûment remplie ;**

■ **Un chèque de 45 euros**, non récupérable, à l'ordre de la Régie CMA et AE, pour les droits d'inscription. Pour les candidats étrangers qui résident hors de France, l'inscription doit être régularisée par l'envoi d'un chèque établi en euros par un correspondant résidant en France. Les mandats ne sont pas acceptés ;

■ **Deux enveloppes A5 kraft autocollantes**, timbrées au tarif en vigueur, aux noms et adresse du candidat ;

■ **Une photo d'identité** à coller à l'emplacement prévu sur la fiche d'inscription.

**AUCUN COURRIER RECOMMANDÉ NE SERA ACCEPTÉ.
Aucun autre document ne doit être joint au dossier administratif.
Tout dossier administratif incomplet sera retourné.**

2 - ORAL DE SÉLECTION → Mardi 20 juin 2023.

ENTRETIEN DE SÉLECTION AVEC PRÉSENTATION DU DOSSIER DE TRAVAUX PERSONNELS.

LA SÉLECTION EST BASÉE SUR LA CRÉATIVITÉ ET LA MOTIVATION

Les candidats, désireux d'intégrer ce cursus, sont évalués sur leurs aptitudes et cultures graphiques. Une réelle motivation et une curiosité numérique constituent le principal critère d'évaluation.

Pour les candidats admis, une immersion digitale est organisée début septembre 2023.

Résultat final sur www.epsaa.fr et affichage à l'EPSAA.